

# Permis AM



## Public visé & pré-requis:

- Lire et écrire le français
- Avoir 14 ans révolus
- ASSR 1, ASSR 2 ou ASR
- Autorisation parentale pour les mineurs

## Contact:

saintjulien@vindret.com  
04.50.49.22.19

## Durée

8 heures

## Lieu

Rue du Jura  
74160 NEYDENS

## Horaires:

Nous consulter

## Dates

Nous consulter

## Tarifs

350 €

## Effectifs

3 élèves maximum

## Sanction de la formation

Délivrance du permis AM

## Les objectifs de la formation:

- Etre capable de conduire un cyclomoteur de moins de 50 cm3 en toute sécurité

## Programme de formation

- Séquence 1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (minimum 30 minutes),
- Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation (minimum 1 heure),
- Séquence 3. Apports théoriques (code de la route) (minimum 30 minutes),
- Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (minimum 3 heures),
- Séquence 5. Sensibilisation aux risques. Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence, pour les stagiaires mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal (minimum 1 heure).

## Méthodes et moyens pédagogiques

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Évaluations théoriques et pratiques en continu
- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Cyclomoteurs homologués,
- Equipement de radioguidage homologué,
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école "
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire : un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route, des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route, un blouson ou d'une veste manches longues, un pantalon ou d'une combinaison de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés)
- Piste

## Encadrement

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) avec la mention deux-roues.

# Passerelle B 78 -> B



Toute personne souhaitant obtenir le droit de conduire des véhicules dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 T, pouvant être affecté au transport de personnes ou de marchandises.

## Public visé & pré-requis:

- Lire et écrire le français
- Avoir 17 ans révolus
- Titulaire du permis B 78 depuis plus de 6 mois

## Contact:

annemassee@vindret.com  
04.50.39.35.10

## Durée

7 heures

## Lieu

1 place du Maquis des Glières  
74160 SAINT-JULIEN

## Horaires:

Nous consulter

## Dates

Nous consulter

## Tarifs

Nous consulter

## Effectifs

1 élève maximum

## Sanction de la formation

Délivrance du permis de conduire de la catégorie B sans restrictions

## Les objectifs de la formation:

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs:

- D'amener le conducteur à être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.,
- De détenir le permis B autorisant la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle avec ou sans un embrayage automatique

## Programme de formation

### Une formation pratique:

#### Séquence 1: (Durée 1h) - 1 heure dans un trafic nul ou faible

L'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes:

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en oeuvre
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

#### Séquence 2: (Durée 6h) Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.

Elle permet l'acquisition des compétences suivantes:

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite;
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.